R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Paris, le 27 janvier 2014

SÉNAT

Monsieur Yann Jounot
Préfet
Préfecture des Hauts-de-Seine
167-177 Avenue Joliot Curie
92000 Nanterre

Signalé

Objet : Projet de destruction de 700 logements sociaux dans le quartier du Pavé Blanc à Clamart

Monsieur le Préfet,

Comme il en a fait état lors de plusieurs réunions publiques d'information à la population et au sein du bulletin municipal, le Maire de Clamart projette la destruction de 700 logements sociaux appartenant au groupe « I3F » dans le quartier du Pavé Blanc à Clamart.

Lorsque j'étais Maire de Clamart, « I3F » et moi-même avons entrepris ensemble un projet de requalification globale de ces logements et de leur environnement. Celui-ci sera prochainement achevé après plusieurs années de travaux.

Aussi, vous comprendrez aisément mon étonnement et mon indignation devant une telle perspective. La destruction de ces 700 logements sociaux, tout juste requalifiés, va à l'encontre des efforts entrepris dans la lutte contre la crise du logement et représente un gaspillage éhonté d'argent au moment où il est très difficile, compte-tenu de la conjoncture économique, de financer une offre accrue de logement. La réalisation de dizaines de logements sociaux, programmée par la précédente équipe municipale, a déjà été abandonnée par le maire de cette ville qui compte pourtant seulement 26% de logements sociaux quand le seuil légal est fixé à 25% dans ce type de commune. Ce projet, par son coût et les destructions qu'il engendrera, s'inscrit donc en totale contradiction avec les objectifs fixés par l'Etat en matière de réalisation de logement sociaux dans notre département.

Philippe KALTENBACH
—
Sénateur des Hauts-de-Seine
—

Au sénat : 15 rue de Vaugirard – 75291 Paris Cedex 06
A la Mairie de Clamart : place Maurice Gunsbourg – 92140 Clamart
Courriel : p.kaltenbach@senat.fr téléphone : 01 42 34 27 84

J'attire également votre attention sur le fait que « L'association locale des locataires de l'Immobilière 3F du Pavé Blanc à Clamart » a récemment porté à ma connaissance une pétition contestant ce projet. Celle-ci révèle qu'un minimum, tous les locataires n'ayant pu être consultés, de 69% des occupants de ces logements s'opposent à leur destruction.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma démarche et vous prie de recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations républicaines.

Très cordialement

Philippe Kaltenbach

Philippe KALTENBACH

Au sénat : 15 rue de Vaugirard – 75291 Paris Cedex 06
A la Mairie de Clamart : place Maurice Gunsbourg – 92140 Clamart
Courriel : p.kaltenbach@senat.fr téléphone : 01 42 34 27 84